

Email reçu le 08 juin 2017

Bonjour,

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser le retard de ma réponse.

La lettre que vous avez adressée aux candidats aux législatives n'appelle pas de ma part de remarques particulières mais des compléments sur ce qu'elle contient et des positions qui sont les miennes et que je défendrai sur des sujets que vous n'évoquez pas.

A la page 2, concernant Montreuil, je pense qu'en complément à l'école et en insistant sur la caractère éducatif, il est important de re-développer les centres de vacances et de revenir à un nombre d'enfants accueillis qui tournait jusqu'en 2008, chaque année autour de 2000 (en n'oubliant pas les classes de neige ou plus généralement les classes de découverte et leur rôle spécifique) Il est important de refuser de faire des économies sur le dos des enfants.

Dans le même esprit, il est important de faire un gros effort pour revenir à un haut niveau de financement des projets décidés par les équipes pédagogiques. Cet effort doit se traduire au niveau budgétaire de même qu'en termes de personnels municipaux mis à la disposition des écoles.

Dans cette perspective, il faut veiller à ne pas aller dans le sens d'une sur-urbanisation de la ville qui est néfaste non seulement en terme de cadre de vie, mais aussi qui détruit les possibles ressources fiscales pour les collectivités en remplaçant les implantations économiques avec des emplois par du logement, entraînant des effets non maîtrisés convenablement sur la population scolaire et une réduction des moyens pour les politiques sociales en général en particulier scolaires.

Concernant les personnels non enseignants, je partage votre position. Il faut insister sur la médecine scolaire. Un suivi à minima suppose au moins trois médecins scolaires plein temps à Montreuil et un à Bagnolet.

Les parents ne sont pas indifférents aux choix pédagogiques qui préparent au mieux leurs enfants pour affronter les défis de la vie et en faire des être épanouis. De ce point de vue, la priorité pour le premier degré doit être la méthode: éveiller les esprits, apprendre à apprendre et à découvrir, ce qui a été assez bien matérialisé par la méthode dite Charpak-Main à la pâte. Pour cela, il est indispensable que les enseignants qui font d'ailleurs beaucoup d'efforts dans ce sens, soient effectivement formés. Dans une communication que j'avais présentée en novembre 2015 à la demande l'Académie des sciences dans la cadre d'un colloque, j'avais eu l'occasion de me rendre compte que pour le premier degré et les collèges à l'échelle du pays, seuls 2,4% des enfants de notre pays bénéficiaient effectivement et complètement de la démarche.

A Montreuil, la proportion est beaucoup plus forte grâce à l'investissement des enseignants, à la démarche que j'avais initiée avec l'Education nationale et son inspecteur de l'époque Jean-Michel Gravé et l'Académie des sciences. Avec moins de 200000 euros à l'échelle de la ville de Montreuil et environ 70000 euros à Bagnolet, il serait possible d'étendre la démarche en lui donnant les moyens financiers nécessaires (hors-personnel). Sur le fonds de cette affaire, on ne peut accepter que cette démarche soit seulement encouragée par le bulletin officiel de l'Education nationale, alors qu'elle devrait être une orientation claire, indispensable à la préparation des enfants pour aborder et poursuivre l'ensemble de leur formation sans se limiter aux sciences.

D'une façon plus spécifique il faut faciliter l'accès des enfants de notre secteur au lycée international de Bry-sur-Marne dont, avec mes collègues de l'ACTEP j'avais obtenu la décision de création et qui fonctionne depuis septembre dernier mais dont les communes ont été écartées et se sont pour certaines d'entre elles (en particulier Montreuil et Bagnolet) complètement désintéressées.

Dans toutes communes, il est important de créer des internats dès le collège en facilitant l'accès aux élèves qui le souhaitent et qui ont de mauvaises conditions matérielles d'étude à la maison.

Enfin, et sans que cela soit exhaustif, il est très important de favoriser et de développer massivement les séjours à l'étrangers de longue durée (au moins un mois et au moins une fois) dans le cadre de l'apprentissage des langues pendant la durée de la scolarité dans le second degré.

Voilà quelques éclairages complémentaires que je souhaitais vous apporter et que je défendrai si les électeurs de Montreuil et Bagnolet me choisissent pour siéger à l'Assemblée nationale.

Bien cordialement à vous,

Jean-Pierre Brard